



# NOVAPIERRE ALLEMAGNE 2

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable  
Capital social statutaire : 200.000.000 € – 853 026 821 RCS PARIS

## Société de Gestion : PAREF GESTION

Société Anonyme au capital de 250 440 Euros – 380 373 753 RCS PARIS  
Société de Gestion du Portefeuille – Agrément AMF n°GP 08000011 en date du 19/02/2008  
Agrément AIFM en date du 16/07/2014 au titre de la directive 2011/61/EU  
Siège Social : 153, boulevard Haussmann - 75008 Paris – Tel 01 86 90 41 10 - www.paref-gestion.com

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

RESERVE A LA SOCIETE DE GESTION

Date de réception :

N° associé :

Je soussigne (e)  Monsieur  Madame  Madame et Monsieur  Indivision

### PERSONNE MORALE

Forme juridique ..... Nom ou Dénomination sociale (ou raison sociale) : *Libre NPN*

Nom et prénom (s) de la personne habilitée à engager la personne morale : *NPN*

Adresse complète : N° : ..... Rue : ..... *Libre*

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : ..... *Libre*

Régime fiscal  IR  IS N° SIRET : ..... Code APE : ..... *Libre*

### PERSONNE PHYSIQUE

Nom : *NJ* Prénom (s) : *N2*

Nom de jeune fille : *NO Silvana=NJ* Né(e) le : *D1*

N° département : *04* Pays : *D5*

Nom/Prénom conjoint ou partenaire PACS : *Libre*

Né(e) le : *Libre* à : *Libre*

Profession : *Libre*

Adresse complète : N° : *A1* Rue : *A1* Commune : *A1*

Code Postal : *A9* Ville : *A3* Pays : *A4* Nationalité : *NA AL*

N° Téléphone Fixe : *Libre* Portable : *Libre*

E-mail : *MJ*

### Situation familiale

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e) régime légal  Pacsé(e) régime indivision  Veuf(ve)  Divorcé(e)

### Régime matrimonial

Communauté universelle  Communauté réduite aux acquêts  Séparations de biens  Participation aux acquêts

Communauté meubles et acquêts  Clause de réemploi de fonds propres  Autre, préciser : .....

Régime fiscal  IR  IS  Autre, préciser : .....

**Statut fiscal**  Résident fiscal français  Non résident fiscal français (Certifie - Certifions que les parts ne sont pas souscrites au bénéfice d'une «US Person» (Statut de contribuable américain) telle que cette expression est définie dans la réglementation américaine, ne seront pas cédées, ni transférées sur le territoire des Etats-Unis ou au bénéfice d'une «US Person») - Adresse et Pays de résidence fiscale : .....

### Nature de propriété

Pleine propriété  Indivision  Nue-propriété  Usufruit (Voir au verso - Modalités pratiques de rédaction du présent bulletin de souscription)

- Reconnaît avoir reçu le ..... / ..... / ..... [Date = délai de réflexion de 48h] les statuts, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et en avoir pris connaissance, ainsi que des conditions d'émission des parts rappelées au verso.
- Suis informé (e) du fait que la société ne garantit pas la revente des parts mais que des modalités sont prévues dans la note d'information pour le cas où les retraits excéderait les souscriptions.

Déclare - Déclarons souscrire ..... parts de la société Novapierre Allemagne 2 (minimum de 10 parts pour les nouveaux associés) au prix unitaire de (Voir au verso - Modalités de souscription) ..... €, soit au total ..... €

### Modalités de règlement

Je règle ma souscription comptant **en priorité** par virement (depuis une Banque française) à l'ordre de Novapierre Allemagne 2 à la Banque Crédit

Agricole Brie Picardie - IBAN : FR76 1870 6000 0097 5366 0667 309 - BIC : AGRIFRPP887

Je règle ma souscription comptant. Ci-joint un chèque à l'ordre de Novapierre Allemagne 2 de ..... €

Je demande un emprunt. En cas de financement, le bulletin de souscription ne doit être transmis à la société de gestion qu'après accord du prêt et versement du montant total de la souscription.

**Domiciliation des revenus** : Demandé(s) que le règlement des revenus attachés aux parts, objet de la présente souscription, soit porté au crédit du compte suivant : (joindre impérativement un IBAN)

Fait à ..... *V* ..... le ..... *J* / 2019 en 3 exemplaires dont un que je conserve.

Faire précéder la (les) signature (s) de la mention manuscrite « Bon pour souscription de ..... parts » (nombre de parts en toutes lettres)

Signature(s)

# NOVAPIERRE ALLEMAGNE 2

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable

Régie par les articles 1845 et suivants du code civil, les articles L.214-86 et suivants et l'article R.214-155 et suivants du code monétaire et financier et les articles 422-189 et suivants du Règlement Général de l'AMF

Capital social statutaire : 200.000.000 € — 853 026 821 RCS PARIS

Siège Social : 153, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - Tél. 01 86 90 41 10 - [www.paref-gestion.com](http://www.paref-gestion.com)

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Les statuts sont déposés au siège social.

**Responsabilité des associés :** La responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la Société a été préalablement et vainement poursuivie. La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à la fraction dudit capital qu'il possède conformément aux articles L214-55, L341-10 du CMF et 14.1 des statuts.

**Notice :** la notice prévue par l'article 422-196 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers a été publiée au BALO.

**Note d'information :** la note d'information a reçu le visa SCPI n° 19-19 en date du 20 août 2019 de l'Autorité des Marchés Financiers.

## MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

**Date d'ouverture des souscriptions :** la SCPI ayant opté pour la variabilité de son capital, la Société de Gestion n'acceptera plus de souscription lorsque le capital social statutaire sera atteint, sauf pour compenser les retraits.

**Prix de souscription :** 250 € à compter du 18 septembre 2019 (avis publié au BALO - Bulletin n°112 le 18/09/2019)

Valeur nominale : 200 € - Prime d'émission : 50 €

dont 10 % HT (12 % TTC) de commission de souscription

**Minimum de souscription :** DIX (10) parts pour tout nouvel associé.

**Modalité de règlement :** en totalité le jour de la souscription, sauf recours au crédit, auquel cas la souscription devra être réglée sur première demande de la société de gestion.

**Lieu de souscription :** Le bulletin de souscription doit parvenir, dûment complété et signé, au siège de la Société de Gestion : 153 boulevard Haussmann - 75008 Paris.

**Jouissance des parts :** La date de jouissance est fixée au premier jour du troisième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.

## MODALITÉS PRATIQUES DE REDACTION DU PRESENT BULLETIN DE SOUSCRIPTION

### 1° Pour les mineurs et les incapables :

Mineurs : établir le bulletin au nom du mineur, le faire signer par son (ses) représentant(s) légal(aux) dûment habilité(s).

Incapables majeurs : établir le bulletin au nom du majeur incapable, le faire signer par le majeur incapable selon le cas et/ou son représentant légal dûment habilité (tuteur ou curateur). Joindre une copie du document ou de la décision nommant la tutelle ou la curatelle.

### 2° Pour les usufruitiers et nu-propriétaires :

Le bulletin est établi au nom du nu-propriétaire, il est signé par celui-ci et l'usufruitier à moins que l'un d'eux n'ait donné procuration à l'autre. Indiquer en bas du bulletin de souscription la mention suivante : « Bon pour souscription de ... parts de Novapierre Allemagne 2 en nue-propriété, l'usufruit étant simultanément acquis par un tiers pour ... années » (nombre de parts et nombre d'années en toutes lettres).

### 3° Pour les indivisions :

Etablir un formulaire au nom de l'indivision, le faire signer par le mandataire de l'indivision valablement autorisé ou – à défaut de mandataire – par chaque membre de l'indivision – établir en annexe un état recensant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses complètes et régimes fiscaux de tous les indivisaires ainsi que le mandataire désigné pour l'indivision.

### 4° Pour les personnes morales :

Etablir le bulletin au nom de la personne morale et le faire signer par la personne habilitée à engager la personne morale.

Joindre une copie de l'extrait K-bis datant de moins de 3 mois et la copie des statuts.

Joindre impérativement un IBAN et la copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

**Protection des données à caractère personnel :** Dans le cadre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, le « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après le « RGPD »), PAREF GESTION, société anonyme de droit français, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 380 373 753, dont le siège social est situé 153 boulevard Haussmann, 75008 Paris, dûment agréée en France en tant que société de gestion de portefeuille, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel (au sens du RGPD), tel que décrit dans la Notice d'Information jointe au présent bulletin de souscription.

**Communication :** Pour toutes informations sur l'état du registre et les principaux indicateurs de la SCPI (valeur de réalisation, dernier dividende annuel servi, dividende estimé de l'exercice en cours), vous pouvez vous adresser à la Société de Gestion PAREF GESTION - Service Associés - 153 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél. : 01 86 90 41 10 - [www.paref-gestion.com](http://www.paref-gestion.com).

### AVERTISSEMENT

Les instruments financiers présentent des risques notamment de pertes en capital. La société de gestion ne garantit ni la rentabilité ni le capital investi. L'ensemble des risques associés à l'investissement dans ces instruments est décrit dans le DICI et la note d'information des SCPI, dont tout investisseur doit prendre connaissance préalablement à son investissement. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Tout investisseur doit apprécier son intérêt à investir au regard de sa situation personnelle et est invité à prendre l'attache d'un conseil afin d'évaluer, si nécessaire, les conséquences fiscales d'un tel investissement. Dans le cas où l'investissement dans ces SCPI serait proposé dans le cadre d'un emprunt, l'attention des investisseurs doit être attirée sur les risques spécifiques associés.

Ces instruments financiers ne sont pas destinés et ne peuvent être souscrits par des US Persons au sens de la réglementation.

## QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE DE LA CLIENTÈLE

En application notamment de la directive MIF (Marché des Instruments Financiers) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007 et de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Tous les champs sont obligatoires

### Joindre à ce questionnaire un justificatif de domicile et une pièce d'identité

PERSONNE PHYSIQUE

M

N<sub>1</sub>

Mme

Mlle

PERSONNE MORALE

M et Mme

Sté ( IS ou  IR)

Autre

Nom

Prénom

N<sub>2</sub>

Adresse

Code postal

A<sub>1</sub>

A<sub>2</sub>

Ville

A<sub>3</sub>

Pays

A<sub>4</sub>

Tél

libre

E-mail

H<sub>1</sub>

Profession

libre

Né le

D<sub>1</sub>

/ à D<sub>2</sub>

Département

D<sub>3</sub>

Nationalité

française

autre

N°SIRET (sociétés)

libre

Résident fiscal français :

oui

non

Représentant légal (sociétés, successions, indivisions, mineurs, incapable)

M

Mme

Mlle

Nom N<sub>PM</sub>

Usufruitier

Adresse

Code postal

Ville

Prénom R<sub>PM</sub>

Tél

### 1) Comment qualifiez-vous votre niveau de connaissance concernant les produits d'épargne ?

Faible

Moyen

Elevé

### 2) Comment qualifiez-vous votre niveau de connaissance concernant les marchés et les produits immobiliers ?

#### Immobilier en direct

Faible

Moyen

Elevé

#### Immobilier indirect (« pierre-papier »)

- Actions cotées de sociétés immobilières

Faible

Moyen

Elevé

- OPCVM spécialisé secteur immobilier

Faible

Moyen

Elevé

- SCPI

Faible

Moyen

Elevé

- OPCI

Faible

Moyen

Elevé

### 3) Quel type d'investisseur vous correspondrait le plus ?

Je n'accepte aucun risque de perte en capital

J'accepte une prise de risque modérée pouvant se traduire par une perte partielle de mon capital

### 4) Quel est le revenu annuel de votre foyer fiscal ?

< 30 000 euros

de 30 000 à 50 000 euros

de 50 000 à 100 000 euros

> 100 000 euros

**5) Quel est le montant de votre patrimoine ?**

- de 100 000 euros       entre 100 000 et 300 000 euros  
 Entre 300 000 et 500 000 euros       + de 500 000 euros

**6) Quelle est votre tranche marginale d'imposition ?**

- 0 %       14 %       30 %  
 41 %       45 %

**7) Êtes-vous soumis à l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ?**

- Non       Oui (Précisez le taux d'imposition)

**8) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier hors parts de SCPI ?**

- de 100 000 euros       entre 100 000 et 300 000 euros  
 Entre 300 000 et 500 000 euros       + de 500 000 euros

**9) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier en parts de SCPI ?**

- Ne possède pas de parts de SCPI       - de 10 000 euros  
 Entre 10 000 et 30 000 euros       + de 30 000 euros

**10) Quels sont vos objectifs en matière d'investissement en parts de SCPI ?**

- Diversifier mes investissements       Compléter mes revenus, ma retraite  
 Défiscaliser       Constituer un patrimoine

**11) Quelle est la durée envisagée concernant vos placements en parts de SCPI ?**

- de 8 ans       Entre 8 et 10 ans       + de 10 ans

**12) Avez-vous pris connaissance des avantages et risques de placement en parts de SCPI ?**

- Oui       Non

**13) Compte tenu des documents et des renseignements qui vous ont été délivrés, estimatez-vous avoir compris les risques inhérents à l'investissement en parts de SCPI ?**

- Oui       Non

**14) Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?**

- Epargne déjà constituée       Successions  
 Produit de cessions       Revenus exceptionnels  
 Autres (à préciser)

Je déclare assumer l'entièr responsabilité des réponses que je viens de fournir à ce questionnaire.

Fait à ..... le ..... Signature

**CADRE RESERVE A LA SOCIETE DE GESTION :**
**TEST D'ADEQUATION :**

- validé       refusé

卷之三

*For the first time in history, we have the power to end poverty. We have the knowledge. We have the technology. What we lack is the will.*

卷之三

*www.mindsumo.com*

1992-1993

Dear Mr. and Mrs. and Miss F. L. Thompson, 1375 Madison

*W. C. L. - J. M. S. - J. M. S. - J. M. S. - J. M. S. - J. M. S.*

Digitized by srujanika@gmail.com on 2023-07-23 09:45:20

（三）在本行的“存入”栏内，输入存入金额，再按“存入”键，存入金额即存入本行。

THE UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARIES

1945-1949 2000-2004 2005-2009 2010-2014 2015-2019  
2020-2024

the following day, he was able to get a boat and go to the beach to search for the lost items.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1945, à l'initiative de l'Assemblée des délégués de la population, le Comité provisoire de libération nationale (CPLN) fut élu à l'unanimité par les 120 000 électeurs de la capitale.

*1999-2000-2001-2002*

© 2013 Pearson Education, Inc., or its affiliates. All Rights Reserved. May not be copied, scanned, or duplicated, in whole or in part. Due to electronic rights, some third party content may be suppressed from the eBook and/or eChapter(s). Editorial review has determined that any suppressed content does not materially affect the overall learning experience. Pearson Education, Inc., reserves the right to remove additional content at any time if subsequent rights restrictions require it.

1944-1945-1946-1947



~~Wish you to have seen the Hypothetical case 1936  
which will be published.~~

These changes do not affect the main results which were obtained by the same methods as those used in the present work.

Le tableau suivant démontre la probabilité de succès de ce produit par rapport à l'âge des utilisateurs et au sexe. Il indique la probabilité que l'acheteur soit un homme ou une femme, sachant qu'il a acheté ce produit.

Il est donc recommandé de faire une analyse approfondie de la situation et d'essayer si la situation peut être améliorée.

En el caso de la actividad económica, los análisis se realizan en función de la actividad económica.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez débattre avec d'autres personnes, nous pourrons prendre contact avec eux.

de los otros que tienen la ventaja de ser más sencillas y económicas.

En la actualidad, el desarrollo de las tecnologías de información y la transformación digital están impulsando cambios profundos en la forma de hacer negocios.

permitted before the date of issue of the first certificate of title by the Commissioner of Motor Vehicles.

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Investissement de 10 000 EUR		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
SCÉNARIOS				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	8 639 EUR	8 379 EUR	8 105 EUR
		-13,61%	-3,48%	-2,08%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9 328 EUR	11 232 EUR	14 336 EUR
		-6,72%	2,35%	3,67%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9 458 EUR	11 656 EUR	15 136 EUR
		-5,42%	3,11%	4,23%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9 672 EUR	12 199 EUR	16 116 EUR
		-3,28%	4,06%	4,89%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans (la période de détention recommandée), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

- Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.
- Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.
- Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
- Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI PAREF GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

PAREF GESTION est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marché Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres.

Les fonds de l'investisseur ou les revenus de la SCPI sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SCPI. Par conséquent, le défaut de Paref Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SCPI.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
SCÉNARIOS				
Coûts totaux	1552 EUR	4694 EUR	11668 EUR	
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	15,52%	7,22%	6,13%	

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

<b>Coûts ponctuels</b>	Coûts d'entrée	1,16%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que payiez moins.
	Coûts de sortie	Néant	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	Coûts de transaction de portefeuille	2,35%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,62%*	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
<b>Coûts accessoires</b>	Commissions liées aux résultats	Néant	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	Néant	L'incidence des commissions d'intéressement.

\* dont 1,21 % de frais d'exploitation immobilière

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Le produit est construit pour un investissement à long terme.

La sortie n'est possible que s'il existe une contrepartie à l'achat.

La SCPI ne garantit pas le rachat ou la revente des parts, vous êtes donc soumis au risque de liquidité détaillé ci-avant.

**Période de détention recommandée : 10 ans minimum.**

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la SCPI ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de cette SCPI ou qui la vend peut être adressée à :

PAREF GESTION

Service Associés

153, Bd Haussmann - 75008 Paris

Numéro de téléphone : 01 86 90 41 10

Email : [associes@paref.com](mailto:associes@paref.com)

PAREF GESTION s'engage à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai. Dans tous les cas, une réponse définitive vous sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de votre demande sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

MEDIATEUR AMF : Pour régler un différend à l'amiable entre un associé et la société de gestion et afin d'éviter une procédure judiciaire, le service de médiation interne de l'AMF peut être saisi par réclamation écrite adressée à : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de La Bourse, 75082 Paris Cedex 02. Il est possible de remplir en ligne le Formulaire de demande de médiation AMF et de consulter la Charte de médiation AMF sur le site internet officiel de l'AMF.

Pour plus d'informations, en vue de votre souscription, nous vous invitons à vous connecter sur le site [www.paref-gestion.com](http://www.paref-gestion.com) et à prendre connaissance des autres documents légaux de la SCPI : note d'information, statuts, bulletin trimestriel d'information, rapport annuel.

Contact téléphonique (non surtaxé) : 01 86 90 41 10

Remis en mains propres

JOICI